



Recrutement
niveau Bac+3
(sur dossier)



Diplôme niveau
Bac + 5



Site de Grenoble



Capacité
d'accueil limitée



Formation initiale
ou continue

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master Droit notarial appartient à une **filière réglementée qui conduit à la profession de notaire**.

En effet, la deuxième année de master constitue en même temps la première année du **diplôme supérieur du notariat (DSN)**. L'obtention du M2 donne **accès, de plein droit, à la poursuite du DSN** se déroulant sous forme de **quatre semestrialités** durant lesquelles l'étudiant est **notaire stagiaire** (V. art. 41 et s. du Décret du 5 juill. 1973).

Le master Droit notarial vise à **renforcer les connaissances fondamentales** de l'étudiant tout en commençant à le **familiariser avec la technique et la pratique notariale**. L'objectif est de donner à l'étudiant, dans tous les domaines concernant l'activité notariale, des **bases solides et complètes pour asseoir la poursuite de sa formation à travers les semestrialités**. La quasi-totalité des étudiants qui choisissent le master Droit notarial ont pour objectif **l'exercice de la profession de notaire**.

L'obtention du DSN permet aux étudiants de devenir **notaire assistant** et de pouvoir, pour ceux qui le souhaitent, solliciter ultérieurement leur **nomination comme notaire**.

COMPÉTENCES VISÉES

- › Approfondissement ou acquisition des **savoirs juridiques correspondant à la fonction de notaire et aux métiers du patrimoine**
- › Application de ces savoirs, notamment sous forme d'**initiation au conseil juridique**, d'**analyse de clauses d'actes**, de **liquidations de régimes matrimoniaux et de successions**, de **rédaction de consultations ou de mémoires**

CHIFFRES CLÉS

20 étudiants par promotion

95 à 100% de taux de réussite

843 heures de formation sur deux ans

10 praticiens enseignants

2 mois de stage

ATOUTS DE LA FORMATION

Forte spécialisation

La formation offre un **haut degré de spécialisation** dans les disciplines indispensables à l'acquisition des compétences nécessaires à la profession de notaire. Les matières sont regroupées en trois thèmes qui correspondent aux **pilliers de l'activité notariale : la famille, l'immeuble, le droit des affaires**. Des enseignements complémentaires sont assurés, par exemple, en **déontologie notariale** et en **gestion du patrimoine**. Une unité est dédiée à l'international avec des enseignements concernant le **droit international privé notarial** ainsi que des **cours d'anglais** axés sur la réception et la communication avec un client étranger. Cette **forte spécialisation** explique qu'aucun enseignement ne soit mutualisé avec d'autres M2. L'objectif de professionnalisation justifie que l'équipe enseignante soit composée de manière égalitaire par des **notaires** et des **universitaires**.

Partenariats solides

Le master Droit notarial s'appuie sur un **solide réseau d'anciens étudiants et de professionnels** principalement de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de Paris, qui ont en commun les **valeurs d'excellence et de performance**. Plus précisément, le master bénéficie d'un partenariat avec le **Conseil régional de la Cour d'appel de Grenoble**. C'est ainsi qu'un Professeur associé, notaire au sein du Conseil régional de la Cour d'appel de Grenoble, effectue l'intégralité de son service d'enseignement au sein du master Droit notarial de la Faculté de droit de Grenoble. Forte de ces atouts, cette formation permet aux étudiants de **trouver rapidement un stage et un emploi à la mesure de leurs compétences**.

Témoignage étudiant

« Ayant comme objectif ultime de devenir notaire, la formation du master Droit notarial constituait la suite logique de mon cursus, débutant par une licence en droit. Cette formation fût, à mon sens, une réelle opportunité, nous permettant d'acquérir des connaissances aussi bien théoriques que pratiques, de par les interventions d'universitaires mais surtout de praticiens partageant tous une réelle passion pour le notariat. Par ailleurs, la promotion 2019-2020 a eu la chance d'organiser un colloque ainsi qu'une journée de rencontres professionnelles à Paris (échanges professionnels au Conseil Supérieur du Notariat, auprès d'un généalogiste ainsi que d'un commissaire-priseur), événements ayant permis de faire ressortir le côté pratique de la formation. »

Laura BATTAIL PELISSIER, promotion 2019-2020, notaire stagiaire

► PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} année (master 1)

Semestre 1

UE 1 - Régimes matrimoniaux et droit international privé général

Droit des régimes matrimoniaux (32h CM / 13h30 TD)

Droit international privé (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Actes juridiques de la pratique notariale

Droit de la construction (24h CM)

Droit des contrats civils et commerciaux (32h CM)

UE 3 - Fiscalité des entreprises (I)

Droit fiscal - résultats de l'entreprise (32h CM)

Semestre 2

UE 1 - Successions et fiscalité des entreprises (II)

Droit des successions et droit des libéralités (32h CM / 13h30 TD)

Droit fiscal - patrimoine de l'entreprise (32h CM / 13h30 TD)

UE 2 - Droit des affaires et droit international privé des personnes

Droit international privé approfondi (24h CM)

Droit des entreprises en difficulté (24h CM)

Droit des sûretés (32h CM)

Droit des sociétés (32h CM)

UE 3 - Approche historique

Histoire du droit de la famille (24h CM)

UE 4 - Ouverture et professionnalisation

Anglais juridique (27h TD)

Professionalisation (18h CM)

2^{ème} année (master 2)

UE 1 - Droit notarial de la famille

Droit extrapatrimonial de la famille (18h CM)

Droit des régimes matrimoniaux (24h CM)

Droit des libéralités et des successions (40h CM)

Droit fiscal de la famille (12h CM)

UE 2 - Droit notarial de l'immeuble

Droit de la vente immobilière (36h CM)

Droit de l'urbanisme, de la construction et des servitudes (24h CM)

Fiscalité immobilière (24h CM)

Pratiques des sûretés et de la publicité foncière (12h CM)

UE 3 - Droit international privé notarial et ouverture internationale

Droit international privé (18h CM)

Pratique du droit international privé (10h CM)

Anglais (24h CM)

UE 4 - Droit notarial de l'activité économique

Droit notarial des affaires (24h CM)

Pratique notariale des affaires (24h CM)

Comptabilité (12h CM)

Droit rural (14h CM)

Pratique du droit rural (10h CM)

UE 5 - Droit et pratiques professionnelles et pratique notariale

Déontologie – statut professionnel – tarif (12h CM)

Gestion de patrimoine (12h CM)

Pratique notariale du droit des collectivités locales (12h CM)

Techniques contractuelles (24h CM)

UE 6 - Stage et mémoire

Séminaire de méthodologie à la recherche (I) (2h CM)

Séminaire de méthodologie à la recherche (II) (4h CM)

Mémoire

Stage

► DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

La quasi intégralité des étudiants du master Droit notarial souhaitent **poursuivre leur cursus en vue de devenir notaires.**

L'obtention d'un master Droit notarial permet de se doter d'une **bonne spécialisation de généraliste du patrimoine**, si bien que l'étudiant peut aussi prétendre ultérieurement **accéder à d'autres métiers recherchant des compétences juridiques dans la gestion du patrimoine ou de l'immobilier.**

Le master peut, enfin, être poursuivi en vue d'une **inscription en doctorat pour la rédaction d'une thèse dans le domaine du droit notarial.**

CONTACTS

Responsables pédagogiques :

M. Michel FARGE, Professeur de droit privé

Mme Gaëlle RUFFIEUX, Maître de conférences en droit privé

Scolarité du master :

droit-master-notarial@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 74 32 24

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site :

droit.univ-grenoble-alpes.fr